

Interpellation présentée par le député :
M. Antoine Barde

Date de dépôt : 5 mai 2010

Interpellation urgente écrite
Pont du Mont-Blanc, y a le feu! Que fait la DGM?

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'axe sur lequel se situe le pont du Mont-Blanc est probablement le plus fréquenté de Genève par d'innombrables voitures, transports en commun et tout autre véhicule, de ceux qui tentent péniblement de se rendre à leur travail quotidiennement.

Il est donc curieux d'entreprendre des travaux sur les feux de signalisation à cette période de l'année.

N'aurait-il pas fallu choisir une période de vacances pour les entreprendre?

Ma question au Conseil d'Etat est la suivante:

Sur quels critères la DGM planifie-t-elle ses travaux d'entretien des feux de signalisation?